

Procès-verbal de l'élection du (de la) Président(e) de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon

L'an deux mille vingt-six et le trente et un mars à dix-sept heures, au siège de la communauté de communes à Saint André les Alpes, se sont réunis les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon « Sources de lumière » sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Maurice LAUGIER.

Sous la présidence du doyen d'âge de l'assemblée, cette réunion est ouverte par l'élection du (de la) Président(e).

Chaque membre du conseil communautaire, a déposé dans l'urne prévue à cet effet son bulletin. Les membres qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, ont été enregistrés.

Après le vote du dernier membre, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins déclarés blancs ou nuls par le bureau ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion.

Composition du bureau de vote

Président : DURAUD Gilles

Assesseurs : NARIANI Vincent
EYSSAUTIER Gaël

Résultat du scrutin

Premier tour :

A.	Nombre de votants	61
B.	Nombre de bulletins blancs	0
C.	Nombre de bulletins nuls	0
D.	Nombre de suffrages exprimés (A – B – C)	61
E.	Majorité absolue	31

La majorité absolue est égale à la moitié plus un des suffrages exprimés

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
CHABAUD Jean-Louis	61

Second tour :

A.	Nombre de votants	
B.	Nombre de bulletins blancs	
C.	Nombre de bulletins nuls	
D.	Nombre de suffrages exprimés (A – B – C)	
E.	Majorité absolue	
La majorité absolue est égale à la moitié plus un des suffrages exprimés		

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS

Troisième tour :

A.	Nombre de votants	
B.	Nombre de bulletins blancs	
C.	Nombre de bulletins nuls	
D.	Nombre de suffrages exprimés (A – B – C)	

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS

Proclamation de l'élection du(de la) Président(e)

Monsieur/Madame ... CHABAUD Jean-Louis ... a été proclamé(e)
Président(e) et a été immédiatement installé(e).

Observations et réclamations

Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le... 31/03/2026... à 17h30, a été, après lecture, signé par les membres du bureau de vote.
Il est annexé à la délibération de l'élection du(de la) Président(e).

Signatures des membres du bureau de vote

Le Président,

Les Assesseurs,